



AIDE RESTAURATION SCOLAIRE ET ALP

Validité : année scolaire



Dossier à déposer au **secrétariat du C.C.A.S.** au plus tôt
Toute demande incomplète sera rejetée

Madame / Monsieur _____ Date de naissance : _____

Adresse _____

Tél. _____ Mail _____

Préciser Logement type : T _____ (nombre de chambres + salon / salle à manger)

Célibataire marié(e) concubinage séparé divorcé Veuf

Nom et Prénoms des enfants à charge	Date de naissance	Etablissement scolaire fréquenté et classe

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE :

- Justificatif de domicile : dernière facture d'électricité ou de téléphone
- attestation QF CAF

<u>ATTESTATIONS</u>	
Je certifie sincères et véritables les renseignements fournis. Fait à Clapiers, le _____	Signature :

LE BAREME :

QF CAF	Code tarif	Restaurant Scolaire Prix repas : 4,87 €		ALP Prix accueil : 1,76 €	
		Aide	Facturer	Aide	Facturer
0 à 1000 €	1	3,87 €	1,00	1.30 €	0.46 €
1001 à 1250 €	2	2,75 €	2,12 €	0.88 €	0.88 €
1251 1500 €	3	1,69 €	3,18 €	0.66 €	1,10 €

A Clapiers, l'admission à la Solidarité Alimentaire ne peut dépasser 360 € de quotient « reste à vivre ».
Pour toute difficulté, prenez contact avec le secrétariat du CCAS au 04 67 57 08 58.